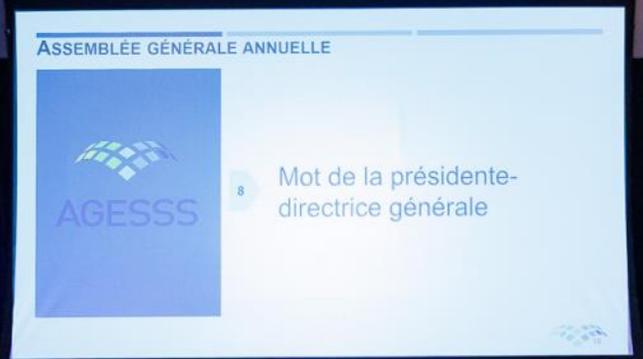


AUTOMNE 2022

L'INTERMÉDIATRE

Le magazine de l'Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux



Colloque 2022

Conseil d'administration
Les Prix d'excellence

SOMMAIRE

L'INTERMÉDIAIRE

L'intermédiaire est publié deux fois par année, en octobre et en avril, par l'AGESSS. Distribué auprès des membres de l'Association, ce magazine numérique se veut un véhicule unique de transmission de l'information concernant les dossiers qui touchent les membres de l'AGESSS.

COORDINATION DU MAGAZINE

Alain Beaugard

AUTEURS/AUTRICES

Alain Beaugard, Danielle Girard, François Dubé

MISE EN PAGE

Alain Beaugard

Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le but d'alléger le texte.

Les articles peuvent être reproduits à condition d'en mentionner la source.

ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

601, rue Adoncour, bureau 101
Longueuil, Québec, J4G 2M6

450 651-6000, 1 800-361-6526

agesss@agesss.qc.ca

www.agesss.qc.ca



Photo: Patrick Desrochers

L'assemblée générale annuelle s'est tenue à l'hôtel DoubleTree par Hilton au Complexe Desjardins à Montréal, le jeudi 29 septembre 2022.

3 Mot du PCA

4 Mot de la PDG

Actualités

5 Invitation à participer à un projet de recherche innovant

Gouvernance

6 Conseil d'administration 2022-2023

Vie associative

7 Colloque 2022 - *Face aux embûches, tenir la route!*

9 Les prix d'excellence 2022

Formation

10 Formations pour l'hiver/printemps 2023



AGESSS

Association des gestionnaires
des établissements de santé
et de services sociaux



François Dubé,
Président du conseil d'administration

Le mot du PCA

Retour sur l'AGA 2022

C'est le 29 septembre dernier que nous avons tenu notre assemblée générale annuelle (AGA) en mode hybride, avec un très bon taux de participation. Les membres ont pu se réunir pour cette assemblée soit par webdiffusion, soit sur place, à l'hôtel DoubleTree par Hilton au Complexe Desjardins à Montréal. Plusieurs membres nous ont réitéré leur appréciation du mode virtuel puisqu'il facilite la participation du plus grand nombre, dans toutes les régions du Québec. Au total, la présence des membres en salle s'est élevée à un peu plus de 200 personnes tandis que 81 membres ont participé à distance.

C'est avec beaucoup de fierté que j'ai présidé cette assemblée en compagnie de la nouvelle présidente-directrice générale, madame Danielle Girard. Ce fut, pour nous deux, une première expérience et je dois mentionner que je suis très heureux du déroulement. Cette rencontre a permis, non seulement, de passer en revue le bilan pour la période du 1er avril 2021 au 31 mars 2022, mais également de présenter les résultats de l'élection des administrateurs qui s'est déroulée au printemps dernier. Les résultats et la composition du CA provincial sont sous le signe de la continuité, ce qui permettra la poursuite des activités amorcées dans la dernière année et une fluidité de fonctionnement. Je vous invite d'ailleurs à prendre connaissance du nouveau conseil d'administration à la page 6 de cette publication.

Permettez-moi de souligner la participation enthousiaste des membres aux différentes activités qui se sont déroulées pendant le colloque. J'ai d'ailleurs reçu plusieurs commentaires positifs de ceux-ci pendant l'événement. Je tiens, encore une fois, à remercier chaleureusement les membres du comité organisateur de la région de Montréal, Chantal Lauzon, Mélissa Delanay, Patricia Farley, Danielle Gagné-Coulombe, Stéphanie Larose et Kevin McElreavy ainsi que l'équipe du siège social qui ont contribué en grande partie au succès de cet événement.

Déjà six mois

Six mois se sont écoulés depuis l'arrivée de la nouvelle PDG de l'AGESSS, madame Danielle Girard, et nous constatons déjà un vent de mobilisation et d'adhésion à sa philosophie de gestion qui cadre très bien avec la mission de l'AGESSS.

Certains processus modifiés et d'autres nouveaux permettent d'améliorer substantiellement et progressivement la fluidité de la circulation de l'information et assurent le respect des rôles et responsabilités des différentes instances intervenant dans les processus consultatifs et décisionnels de la gouvernance.

Je suis très satisfait des réalisations et de la grande quantité de dossiers traités par le conseil d'administration et ses comités : révision des règlements, politiques et procédures en cours, processus de dotation du poste de PDG, suivis rigoureux et assidus du comité des finances, pour ne nommer que ceux-là.

Malgré une première année très exigeante en temps et en énergie, je suis heureux de poursuivre avec la deuxième année de mon mandat de président. Je suis reconnaissant de la confiance des membres du conseil d'administration me témoignent et je suis fier de pouvoir compter sur une équipe professionnelle, compétente et engagée.

Je vous offre mes meilleurs vœux pour un Noël plein de joies et une nouvelle année remplie de bonheur.

François Dubé
AGESSS



Danielle Girard,
présidente-directrice générale

Le mot de la PDG

Mes 120 premiers jours à l'AGESSS

On dit souvent que les trois premiers mois sont décisifs pour une nouvelle PDG. Ils l'ont été pour moi et ont confirmé mon choix et ma joie de me joindre à l'AGESSS. Depuis mon arrivée le 10 mai dernier, j'ai eu l'occasion de me familiariser avec les dossiers, notamment ceux touchant les travaux et les discussions avec le ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre du renouvellement de vos conditions de travail. Au fil des mois, j'ai rapidement fait le constat qu'il reste encore beaucoup de travail à faire avec le ministère, afin qu'il reconnaisse le travail de nos gestionnaires du réseau de la santé et des services sociaux. Mes prédécesseurs ont effectué un travail de fond depuis 2015. Nous avons fait des avancées, mais nous devons poursuivre nos efforts afin qu'on arrive à des conditions de travail et d'exercice à la hauteur du travail que vous faites.

Dans la découverte de mon nouvel environnement, j'ai appris à mieux connaître l'équipe du siège social. J'ai rapidement observé l'expertise, le dévouement et la passion de chacune des personnes qui soutiennent nos membres au quotidien.

Depuis mon arrivée, j'ai travaillé sur différents dossiers pour nos membres avec notre conseil d'administration. Les conditions de travail et d'exercice de nos membres sont au cœur des préoccupations de chaque membre du conseil d'administration. À partir du plan stratégique, chaque discussion et orientation est discutée dans l'objectif d'améliorer la vie au travail de chacun de nos gestionnaires.

J'ai également eu le plaisir de rencontrer tous les présidents et les présidentes de vos exécutifs, ainsi que leurs équipes. Nous avons des élus engagés et qui ont le cœur à faire évoluer les différents dossiers pour nos membres. Nous avons travaillé avec eux les bases de consultations pour les prochaines années.

Enfin, c'est avec un immense plaisir que j'ai rencontré certains d'entre vous lors du colloque de l'AGESSS en septembre dernier. C'est certainement intéressant de prendre connaissance d'une organisation à travers son plan stratégique, mais il n'y a rien comme rencontrer nos membres sur le terrain pour entendre et mieux comprendre vos besoins comme gestionnaires du réseau de la santé et des services sociaux.

Dans le cadre de l'assemblée générale, j'ai eu l'occasion de présenter, avec la collaboration de l'équipe de direction, Joanie Maurice-Philippon, directrice juridique, Jean-Philippe Brunette, directeur juridique, Sylvie Langlois, directrice des ressources administratives, technologiques et matérielles, et Alain Beauregard, conseiller principal aux communications, le bilan pour l'année 2021/2022. De belles réussites ont jalonné notre dernière année.

Au cours de mes 120 premiers jours à la tête de l'AGESSS, avec la collaboration de mon équipe et des administrateurs, j'ai été en mesure de poursuivre la mise en place de la gouvernance, plus précisément de certains aspects opérationnels comme la révision de certaines procédures et politiques. Par rapport aux ressources humaines, nous poursuivons le développement de nos équipes pour le service aux membres et nous nous assurons que l'AGESSS demeure un employeur de choix. Nous avons aussi adopté les grandes orientations du Plan de communication 2023-2024. Ce nouveau plan permettra de nous rapprocher de vous, d'abord en mettant en place des outils qui vous permettront de mieux comprendre le panier de services de l'Association et de mieux connaître vos conditions de travail. Nous avons également élaboré une nouvelle stratégie pour les réseaux sociaux, ce qui devrait assurer à l'AGESSS d'être davantage visible dans l'espace public.

Vous vous rappellerez que les travaux sur les modalités de l'entente concernant le renouvellement de vos conditions de travail ont débuté le 9 septembre dernier. Tout au long de l'automne, les représentants de l'AGESSS ont rencontré l'équipe du MSSS à plusieurs reprises afin de discuter des modalités devant être précisées à la suite de l'entente de principe intervenue en juin dernier.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter un très beau temps des fêtes! Un grand merci pour tout le travail que vous faites dans notre réseau. On se retrouve en janvier 2023.

La présidente-directrice générale,
Danielle Girard

ACTUALITÉS

Invitation à participer à un projet de recherche innovant

Le Pôle Santé HEC Montréal, en collaboration avec l'Institut de recherche en santé et sécurité au travail (IRSST), vous invite à participer à un projet de recherche innovant. Le Pôle Santé a pour mission de générer et de diffuser de la connaissance autour des meilleures pratiques en gestion liées à la santé.

Le présent projet a comme objectif d'identifier et de comprendre les facteurs de risque quant à l'épuisement professionnel parmi les gestionnaires de premier niveau. En participant à ce projet de recherche, vous contribuerez de façon directe à l'avancement des connaissances sur l'impact des pratiques organisationnelles sur la santé des individus au travail. L'identification de facteurs de risque et de protection, de nature individuelle et organisationnelle, sera la clé pour nourrir un environnement de travail sain et productif.

Pour participer à cette recherche, utilisez le lien anonyme suivant.

[Cliquez ICI](#)

Toutes les données recueillies avec cette recherche resteront confidentielles. Seule l'équipe de recherche y aura accès. Cette recherche a reçu l'approbation du Comité d'éthique en recherche de HEC Montréal.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter le chercheur principal, Denis Chênevert à l'adresse suivante : denis.chenevert@hec.ca.

Merci pour votre intérêt et votre participation.

Nous sommes présents pour vous!

Profitez des services sans frais de conseillers en sécurité financière* attitrés tout spécialement à votre institution. Il est également possible de les rencontrer sur votre lieu de travail.

Pour connaître votre conseiller, contactez-nous :
1 855 896-9495 | beneva.ca/agesss

beneva

*Pour le compte Conseils financiers Beneva, cabinet de services financiers, distributeur autorisé de Le Capitale assureur de l'administration publique inc.
© 2022 Beneva. Tous droits réservés. ^{MD} Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce déposées et utilisées sous licence.



GOVERNANCE

Votre CA pour 2022–2023

C'est dans le cadre de l'assemblée générale annuelle du 29 septembre dernier qu'ont été dévoilés les résultats des élections du printemps dernier pour le conseil d'administration. Les administrateurs ont statué sur les rôles des administratrices et administrateurs pour 2022–2023 dans le cadre d'une réunion qui s'est également tenue le jeudi 29 septembre.

L'AGESSS tient à remercier chaleureusement madame **Nathalie Boucher**, membre sortante du conseil d'administration pour sa contribution à l'organisation.



Président
François Dubé



Vice-présidente
Geneviève Bélanger



Trésorière
Émilie Delisle



Secrétaire
Stéphane Roy



Administratrice
Marianne Bouchard



Administrateur
Éric Cardin



Administratrice
Christine Cloutier



Administratrice
Lysanne Cormier



Administratrice
Marie-Claude Gadbois



Administrateur
Fabien Gendron



Administrateur
Philippe Laporte



Administratrice
Christine Larivière



Administrateur
François Paradis

VIE ASSOCIATIVE

Colloque 2022 Face aux embûches, tenir la route!

L'AGESSS a présenté, les 29 et 30 septembre 2022, un colloque hybride, en direct du Double Tree par Hilton de Montréal, en plein cœur du quartier des spectacles.

La pandémie de COVID-19 a mis le réseau de la santé et des services sociaux et ses employés à rude épreuve. Bien entendu, ces problèmes majeurs ne sont pas récents, mais ils ont été exacerbés. Nous n'avons plus le luxe de les ignorer et avec les futurs changements annoncés par l'implantation du Plan santé du MSSS, nul doute que nous continuerons d'être sollicités et occupés. Rien de tel donc qu'une pause pour se ressourcer, « muscler sa résilience » et revoir ses confrères pour échanger. Ce colloque sous le thème « Face aux embûches, tenir la route! » se voulait une véritable bulle de ressourcement.

Le comité organisateur de Montréal, en collaboration avec l'équipe de l'AGESSS, vous a offert une programmation inspirante conçue à cet effet.

Tout au long du colloque, des conférenciers renommés ont eu pour mission de vous aider à comprendre les mécanismes et à prévenir la fatigue de compassion, à persévérer quand on souhaite juste baisser les bras et à ne pas craindre de se renouveler et d'innover tout en se faisant confiance.

Et pour couronner le tout, les participants étaient conviés à un 5 @ 7 festif, au menu : célébration des récipiendaires des Prix d'excellence, retrouvailles et réseautage !

Plus tard, un banquet, suivi d'un spectacle du groupe Famous et d'une soirée dansante pour clôturer cet événement haut en couleurs!

Merci à tous ceux et celles qui étaient des nôtres en présentiel et en virtuel !

Télécharger certains documents

Certains documents sont disponibles sur le site Internet notamment une courte vidéo de Mylène Paquette qui résume les messages clés de sa conférence, la présentation de la conférence du Dre Pascale Brillon et les documents de l'assemblée générale annuelle et de la plénière. Pour avoir accès à ces documents, vous devrez vous connecter sur le [site de l'AGESSS](#), puis cliquer sur l'onglet « Vie associative » et « Colloque annuel ». C'est sous l'onglet « Colloque 2022 » que vous trouverez tous les documents.



La conférence du Dre Pascale Brillon, directrice de l'Institut Alpha à Montréal, psychologue spécialisée dans le traitement du stress post-traumatique et professeure au département de psychologie de l'Université du Québec à Montréal, intitulée: *Maximiser notre résilience et travailler dans le mieux-être: prévenir la fatigue de compassion* a été un moment fort du Colloque.

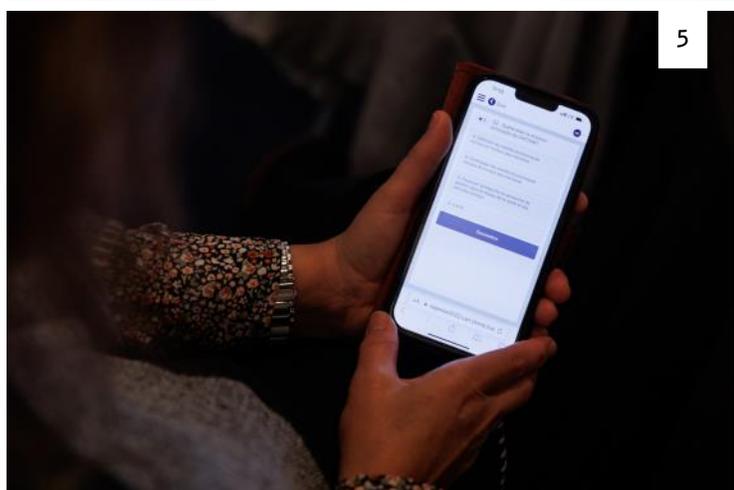


François Dubé et Danielle Girard ont présenté le bilan de l'Association dans le cadre de l'assemblée générale annuelle et ont animé la plénière *En route vers l'avenir*.



VIE ASSOCIATIVE

Colloque 2022



1- C'était le grand retour à un événement en présentiel qui a réuni plus de 200 gestionnaires.

2- Le groupe Famous a fait danser les participants jusqu'à tard dans la nuit!!!

3- L'atelier *En marche vers l'avenir* a permis à plusieurs participants d'échanger sur certains enjeux touchant l'AGESSS.

4- Le sous-ministre adjoint, Marc-Nicolas Kobrynsky, est venu adresser quelques mots aux gestionnaires notamment pour les remercier du travail qu'ils effectuent dans un contexte pas toujours facile.

5- Le colloque était offert en formule hybride permettant ainsi aux membres de toutes les régions d'assister aux conférences.

Les Prix d'excellence 2022



Dans le cadre du colloque 2022, l'Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux (AGESSS) a remis, devant plus de 200 membres, ses Prix d'excellence. Par ce biais, l'AGESSS souhaite reconnaître et souligner de façon toute particulière la contribution exceptionnelle des gestionnaires, membres de l'AGESSS, pour la qualité de leur gestion et pour leur implication dans leur milieu et auprès de leur Association. Avec talent et passion, ces membres provenant des différentes régions du Québec se distinguent par leur investissement professionnel dans le réseau de la santé et des services sociaux et ce sont leur milieu de travail et la société québécoise qui, les premiers, bénéficient de leur engagement.

Sur la photo, dans l'ordre habituel: Madame **Paule Vachon** de la Capitale-Nationale, monsieur **Patrick Legoupil** du Bas-Saint-Laurent, monsieur **Daniel Tremblay** du Saguenay-Lac-Saint-Jean, madame **Geneviève Campbell** de la Mauricie-Centre-du-Québec, monsieur **Christian Cloutier** de l'Estrie, **Émilie Delisle** de l'Outaouais, **Lysanne Cormier** de la Côte-Nord, madame **Sandra Morin** de Chaudière-Appalaches, **Valérie Désir** de Lanaudière, **Marie-Claude Gadbois** des Laurentides, madame **Christiane Cloutier** de la Montérégie. Étaient absentes lors de la photo, madame **Sylvie Patry** de la région de Montréal, madame **Michelle Doiron** de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et madame **Brooke Price** du Nunavik.

L'AGESSS FÉLICITE SES LAURÉATS POUR LEUR TRAVAIL, LEUR CRÉATIVITÉ ET LEUR LEADERSHIP, DES ATOUTS PRÉCIEUX POUR LE RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET LA POPULATION DU QUÉBEC.

FORMATION

Inscriptions pour les formations de l'hiver et du printemps 2023 dès le 16 décembre prochain

C'est à compter du 16 décembre prochain que débiterons les inscriptions pour les formations de l'hiver et du printemps 2023. Élaborée pour vous dans le cadre de notre partenariat interassociatif en matière de développement professionnel avec l'Alliance des cadres de l'État, l'Association des cadres des collèges du Québec et l'Association québécoise des cadres scolaires, cette offre de service de formations est complètement pensée pour vous.

Une variété de formations par webinaire vous est proposée pour répondre à certains de vos nouveaux besoins de développement en gestion. Vous pourrez prendre connaissance du calendrier et des contenus des activités en visitant notre site et procéder à votre inscription sur cette plateforme.

Calendrier hiver/printemps 2023

– **S'inspirer du sport pour créer un management gagnant**
Le mardi 21 février 2023 de 9 h à 11 h

– **Débordé(e), comment s'en sortir**
Les mercredis 8 et 15 mars 2023 de 10 h 30 à midi

– **Le neuroleadership, une approche novatrice de gestion**
Le jeudi 20 avril 2023 de 8 h à midi

– **Les essentiels de la gestion de projet**
Les lundi et mardi 15 et 16 mai 2023 de 8 h 30 à midi

– **SimulGestion – module 1**
Le vendredi 17 février 2023 à Québec
Le jeudi 13 avril 2023 à Longueuil

– **Créer de l'impact dans vos communications**
Le jeudi 16 mars 2023

– **Rétention et mobilisation du personnel**
Le lundi 10 février 2023

– **Agir en leader coach**
Les vendredis 24 et 31 mars 2023

– **L'art de la rétroaction**
Le mercredi 22 février 2023

– **Trouve l'équilibre entre performance et bien-être**
Le mardi 4 avril 2023

Pour tous les détails ou pour vous inscrire, rendez-vous sur le site Internet de l'AGESSS, sous l'onglet « Formation ». N'oubliez pas, vous aurez besoin de votre numéro de membre et de votre mot de passe pour vous connecter !




laPersonnelle

**Moins de tracas
avec votre assurance
de groupe**



En savoir plus

Deux choix payants

Lorsqu'il est question d'épargne, le REER et le CELI sont deux outils incontournables. Vous en avez sans doute déjà entendu parler, mais savez-vous vraiment ce qui les distingue? Apprenez à mieux les connaître afin de profiter au maximum de leurs avantages et ainsi commencer à épargner en fonction de votre situation.

REER : Régime enregistré d'épargne-retraite

Le REER est un outil d'épargne à long terme puisqu'il vise à économiser en prévision de la retraite. Les sommes que vous y déposez sont déduites de votre revenu imposable. Tant que votre capital demeure dans un REER, il croît à l'abri de l'impôt, de même que les intérêts qu'il génère.

Vous payerez de l'impôt sur cet argent seulement au moment où vous le retirerez. Toutefois, il est logique de présumer que vos revenus à la retraite seront moins élevés et que vous pourrez ainsi bénéficier d'un taux d'imposition plus bas.

La cotisation à votre REER est limitée à 18 %¹ de votre revenu de l'année précédente, jusqu'à concurrence de 27 830 \$². Si vous ne les utilisez pas, vos droits de cotisation s'accumulent et sont inscrits dans votre avis de cotisation que vous recevez chaque année.

CELI : Compte d'épargne libre d'impôt

Le CELI est un autre véhicule d'épargne, mais généralement moins bien connu que le REER. Pourtant, il possède de nombreux avantages pour les épargnants.

Tout d'abord, lorsque vous placez des fonds dans un CELI, les intérêts qu'ils génèrent sont généralement libres d'impôt. Par ailleurs, l'argent que vous y déposez n'est pas déduit de votre revenu aux fins fiscales.

La cotisation maximale annuelle actuellement permise est de 6 000 \$, quel que soit votre revenu. Les droits de cotisation sont toutefois cumulables si non utilisés³. Pour connaître le montant auquel vous avez droit, il suffit de consulter votre avis de cotisation le plus récent.

Contrairement à un REER, l'argent déposé dans un CELI peut être retiré en tout temps sans impôt à payer. Le CELI peut donc être très utile pour réaliser un projet important ou faire face à un imprévu. Par contre, c'est avec le temps qu'il vous sera le plus profitable : plus le montant du CELI est élevé, plus vous touchez d'intérêts exempts d'impôt.

Lequel choisir ?

Le REER donne accès à des programmes comme le RAP (lors de l'achat d'une maison) et le REEP (à l'occasion d'un retour aux études) et permet de contribuer au REER du conjoint tout en profitant de la réduction d'impôt.

Le CELI, quant à lui, est pratique si vous avez besoin d'argent rapidement ; vous pouvez en retirer le montant que vous voulez quand bon vous semble sans payer d'impôt et sans que cela affecte vos droits aux différents crédits et prestations fédéraux fondés sur le revenu.

Parce qu'ils offrent des avantages différents, le REER et le CELI ne sont pas concurrents, mais plutôt complémentaires. C'est pourquoi nous ne devrions pas les considérer indépendamment. Chose certaine, le REER et le CELI sont des outils payants. Utilisez-les !

1. Si vous cotisez à un régime de retraite, ce pourcentage peut différer.
2. Pour l'année 2020.
3. Le maximum des droits de cotisation depuis 2009 est de 75 500 \$.

beneva

Ce document vous est présenté à titre informatif seulement et ne constitue pas une opinion de nature juridique, financière, fiscale ou autre. Les circonstances et éléments présentés peuvent varier en fonction de votre situation personnelle. Avant d'agir, nous vous invitons à consulter un professionnel. Beneva ne peut être tenue responsable des conséquences de toute décision basée sur le contenu du présent document. Beneva désigne La Capitale assureur de l'administration publique inc. en sa qualité d'assureur. © 2022 Beneva. Tous droits réservés. SM Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce déposées et utilisées sous licence.

Pour bénéficier de l'expertise d'un conseiller en sécurité financière, partenaire autorisé de Conseils financiers Beneva, cabinet de services financiers, distributeur autorisé de La Capitale assureur de l'administration publique inc., communiquez avec nous au 1 866 665-0500.

Conseils pour l'entretien automnal de votre maison

L'automne est le moment idéal pour exécuter certains travaux d'entretien de votre résidence qui vont vous aider à rester au sec et au chaud durant les longs mois d'hiver. Car après tout, toute maison a besoin d'un peu de soins et d'amour pour conserver sa valeur et maintenir votre confort au foyer. **La Personnelle**, l'assureur auto, habitation et entreprise choisi par **l'AGESSS** a dressé une liste de conseils pour l'entretien automnal de votre maison.

Entretien extérieur

Maintenir l'extérieur de votre maison en bon état contribue non seulement à lui donner un bon coup d'oeil, mais aussi à vous éviter des tracas.

Fondations

Vos fondations doivent faire l'objet d'une attention particulière pour éviter que l'eau s'infilte lors de redoux ou durant la période de dégel. Faites le tour de vos fondations, à l'extérieur comme à l'intérieur. Si vous voyez des fissures de 0,3 cm ou plus, ou encore des traces d'efflorescence (dépôts blanchâtres), d'infiltration ou d'humidité, demandez à un spécialiste d'investiguer plus à fond.

Toit

Évaluez l'état de votre toiture, ou faites-la évaluer par un professionnel pour vous assurer qu'elle est prête pour affronter l'hiver. Assurez-vous que les joints d'étanchéité autour de la cheminée, du puits de lumière et des événements sont en bon état et qu'il n'y a aucun bardeau manquant ou mal fixé.

Gouttières

Nettoyez les gouttières et les descentes pluviales, et remplacez les sections endommagées. Il pourrait être avantageux d'installer des pare-feuilles qui laisseront passer l'eau tout en empêchant les feuilles et les débris de s'accumuler. Les gouttières ont pour but d'éloigner les eaux de pluie de la maison. Si elles sont blo-

quées, l'eau peut déborder sur le terrain et même s'infiltrer dans votre sous-sol.

Allée, cour et galerie

Réparez les fissures des allées, des marches et de l'entrée du garage avec du béton ou du scellant à usage spécifique afin de prévenir des dégâts pendant l'hiver. Rangez l'équipement d'été (tondeuses, souffleuses à feuilles, outils de jardinage) et préparez celui d'hiver (pelles, souffleuse à neige, etc.). Nettoyez, réparez et rangez les meubles de jardin et le barbecue pour le printemps prochain.

Robinet extérieur

Si votre maison est équipée d'un robinet extérieur antigel, retirez le boyau d'arrosage et assurez-vous que le robinet est bien fermé. Si vous avez plutôt un robinet conventionnel, vidangez-le pour éviter qu'il éclate durant la période de gel.

Étanchéité et isolation

Vérifiez l'étanchéité à l'air de vos portes et fenêtres, afin de prévenir les infiltrations d'eau étant donné que les précipitations sont en général plus abondantes en automne et en hiver. De plus, l'étanchéité de vos portes et fenêtres peut contribuer à réduire votre facture d'électricité. Au besoin, ajoutez des coupe-froids ou du calfeutrant.

Pour d'autres conseils et trucs pratiques, visitez dès maintenant lapersonnelle.com/blogue.

Pou en savoir plus

1 888 476-8737

lapersonnelle.com/agecss

Trouvez-nous sur les réseaux sociaux



AGESSS

Association des gestionnaires
des établissements de santé
et de services sociaux



laPersonnelle

Assureur de groupe auto, habitation
et entreprise



OÙ QUE VOUS SOYEZ, QUEL QUE SOIT LE POSTE OCCUPÉ... L'AGESSS EST VOTRE ALLIÉE!

Vous accédez à un poste de gestionnaire de niveau d'encadrement supérieur? Vous êtes nommé à un poste de niveau syndicable non syndiqué et vous assumez des fonctions de gestion?

Quelle que soit la situation. Sachez que vous pouvez demeurer membre de l'AGESSS et continuer à bénéficier de nos services bilingues de qualité, confidentiels, rapides et adaptés à vos besoins.

Experts chevronnés, les professionnels de l'AGESSS sont à l'écoute de vos besoins et mettent leurs compétences à votre service dans les sphères relatives à vos conditions de travail, de rémunération et d'avantages sociaux.

Pour de l'information, un conseil ou du soutien, nous sommes présents pour vous!

Pour que la force du nombre donne un levier optimal dans les discussions avec l'employeur et pour pouvoir compter sur l'expertise d'une équipe dynamique de professionnels à l'écoute de vos besoins, nous vous invitons à demeurer membre de notre association.

N'hésitez pas! Communiquez avec nous dès aujourd'hui!



AGESSS

Association des gestionnaires
des établissements de santé
et de services sociaux

agecss.qc.ca | 450 651-6000 | 1 800 361-6526 | agecss@agecss.qc.ca



AGESSS |



@agecss_info |



AGESSSvideo